

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Adopté

AMENDEMENT N ° II-CF2009

présenté par
Mme Bourouaha, M. Maillot, M. Sansu, M. Tjibaou et M. Maurel

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	144 000 000
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	0
Enseignement technique agricole	0	0
Plan pluriannuel de recrutement d'enseignants du second degré public (ligne nouvelle)	144 000 000	0
TOTAUX	144 000 000	144 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le cadre de ce projet de loi de finances pour 2026, 1365 suppressions de postes d'enseignants sont prévues dans le second degré, hors réforme de la formation initiale. Malgré la baisse démographique, ces suppressions de postes ne feront qu'aggraver le taux d'encadrements des élèves.

Selon les estimations du SNES-FSU, à la rentrée 2025, les équipes pédagogiques et éducatives étaient incomplètes dans 73 % des collèges et lycées et dans 55 % des établissements il manque encore au moins un enseignant. Près de 8800 postes d'enseignants ont été supprimés dans le secondaire depuis 2017.

Il faudrait créer environ 10 000 emplois pour atteindre les taux d'encadrement de 2017. Cet amendement propose donc de créer un plan pluriannuel de recrutement d'enseignants du second degré afin de recruter 10 000 enseignants manquants. Ainsi, il est proposé de recruter 3.300 nouveaux enseignants pour l'année 2026. Nous estimons le cout d'un tel recrutement à 144 millions d'euros.

Un nouveau programme intitulé « Plan pluriannuel de recrutement d'enseignants du second degré public » est créé et abondé de 144 millions d'euros en AE et CP.

Ces crédits sont prélevés sur l'action 3 du programme 139.